

SEANCE PLENIERE DU 18 AVRIL 2013

08 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "l'épidémie d'oreillons" (n° P1693)

08.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Monsieur le président, madame la ministre, chers collègues, en date du 15 avril, 250 cas d'oreillons ont été déclarés en Wallonie et à Bruxelles. Plus précisément, l'épidémie fait rage au sein de l'Université de Liège qui a invité ses étudiants via un courrier à mettre à jour leur vaccination. Aujourd'hui, on apprenait que de nouveaux cas ont incité l'UCL à faire de même auprès de ses 30 000 étudiants.

Madame la ministre, s'agit-il du même variant que le virus détecté l'année passée, notamment à l'Université de Gand? Il se pourrait que le virus ait muté. Disposez-vous de davantage d'informations à ce sujet?

Il est également interpellant d'observer que des jeunes, même s'ils ont subi la vaccination à double dose, ont contracté la maladie. Or, en juin dernier, en réponse à une de mes questions parlementaires, vous disiez que divers variants existaient et coexistaient, et que cela ne remettait pas en question l'efficacité du vaccin. Est-ce toujours le cas aujourd'hui?

Qu'en est-il pour les personnes en période d'incubation de la maladie?

Vu la rapidité de propagation dans les milieux étudiants, ne serait-il pas opportun, en concertation avec les Communautés, de mettre en place une action pour enrayer au plus vite cette épidémie?

08.02 **Laurette Onkelinx**, ministre: Monsieur le président, chère collègue, je suis bien au courant de l'épidémie d'oreillons qui se propage actuellement et qui, après Liège, atteint maintenant le Luxembourg. Comme vous le savez certainement, il est courant d'observer ce phénomène de flambée d'oreillons sur des campus universitaires.

À ce stade, il serait exagéré de parler de situation de crise. Il convient sans doute de rester vigilant puisque cette maladie est très contagieuse. En tout cas, je puis vous informer que j'entretiens des contacts réguliers avec la Fédération Wallonie-Bruxelles dont c'est la compétence. Elle suit la situation de près.

En ce qui concerne la vaccination, je vous rappelle qu'il s'agit également d'une compétence des Communautés. Je vous engage donc, via vos collègues des Régions et Communautés, à interpeller les ministres compétents.

08.03 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la ministre, je vous remercie mais vous ne m'avez pas donné de nouveaux éléments concernant l'éventuelle mutation du virus ou une autre modification dans ce cadre. Je pense qu'il est important de pouvoir rassurer les étudiants, pendant cette période de stress précédant les examens, afin d'éviter une psychose relative aux oreillons.

Comme vous n'avez pas infirmé le fait que le vaccin était toujours valable, je suppose que les encourager à la vaccination est une solution à préconiser.

L'incident est clos.